

10. Poursuite de l'examen de la question des déchets plastiques

Décision : BC-16/11 : Poursuite de l'examen de la question des déchets plastiques

Contexte :

La Conférence des Parties a décidé d'inclure dans le programme de travail du Groupe de travail à composition non limitée pour 2024–2025 l'examen d'activités supplémentaires qui pourraient être menées dans le cadre de la Convention pour tenir compte de l'évolution des connaissances scientifiques et des informations environnementales relatives aux déchets plastiques ainsi que de l'avancement des travaux du comité intergouvernemental de négociation visé au paragraphe 1 de la résolution 5/14 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.

Suivi :

Demande d'information	Répondants	Dates limites de communication des informations
Les Parties et autres intéressés sont invités à soumettre des commentaires sur les activités supplémentaires visées dans les documents UNEP/CHW.16/INF/18 et UNEP/CHW.16/INF/62	Parties Autres intéressés	28 février 2024

Personne de contact :

Mme Kei Ohno Woodall, courriel : kei.ohno@un.org.